

Christian DELORME

Le Père Christian DELORME est prêtre du diocèse de Lyon, et Ancien membre du Haut Conseil à l'Intégration. Il est l'auteur avec Rachid Benzine de *Chrétiens et musulmans. Nous avons tant de choses à nous dire* (Albin Michel, 1997), et de *Banlieues de Dieu* (Bayard, 1998).

Position

IMMIGRATION : EN FINIR AVEC LA « POLITIQUE SPECTACLE »

Il n'est pas de jour où l'actualité ne nous rappelle combien les questions liées à l'immigration et à l'intégration sont difficiles et, généralement, douloureuses. Ceux qui, cet été, sont restés attentifs aux événements qui se produisaient, auront ainsi pu être marqués par les images de « boat people » africains arrivant par vagues successives (quand ils ne meurent pas noyés) sur les côtes des Canaries (presque cinq mille arrivées en août !). Ils auront pu suivre les péripéties, à travers la France, d'une régularisation très partielle de familles en situation irrégulière de séjour dont les enfants étaient scolarisés. Ils auront pu, également, se laisser émouvoir par la détresse de ces centaines de personnes expulsées d'un squat à Cachan et se retrouvant soudainement à la rue...

La France a une longue histoire d'accueil de populations immigrées : plus d'un siècle et demi. Elle rechigne cependant à se reconnaître comme « un pays d'immigration » (un Français sur quatre a pourtant un ascendant étranger à la première, deuxième, troisième ou quatrième génération). Et depuis une quarantaine d'années, on constate qu'elle a beaucoup de mal à accepter et à gérer une

transformation profonde de la structure même de son peuplement, depuis l'installation massive (commencée sous la présidence du général de Gaulle et sous celle de Monsieur Pompidou) de populations originaires principalement de notre ancien empire colonial : Maghreb et Afrique Noire. Il est vrai que notre pays compte désormais, dans sa population, une part importante – peut-être sept ou huit millions de personnes – de « gens de couleur » (populations noires, populations maghrébines, populations originaires du Sud-Est asiatique), parmi lesquels environ cinq millions de personnes ayant des attaches avec l'Islam. Mais ce que beaucoup de Français ignorent ou négligent, c'est que cette évolution de la société française est partagée par d'autres pays proches (Grande Bretagne, Pays Bas, Belgique, et même maintenant Espagne et Italie), même si ces phénomènes migratoires ont des histoires différentes et se sont produits dans le cadre de politiques de prime abord différentes. La France, en effet, s'inscrit dans un mouvement général mondial : celui de l'accélération des phénomènes migratoires, qui est dû (pour ce qui concerne l'Europe) à deux facteurs

IMMIGRATION : EN FINIR AVEC LA « POLITIQUE SPECTACLE »

essentiels : l'affaiblissement démographique des vieilles sociétés d'Europe, et la natalité au contraire dynamique de pays dits « du Sud » en situation de pauvreté, de mal-développement (ou « d'anti-développement ») ou de guerre.

La France a eu besoin de ces arrivées massives de populations : elle leur doit d'avoir pu conserver une démographie qui est dans un état de santé bien meilleur que la plupart des autres pays européens. Elle en a encore besoin, et le monde des décideurs économiques est le premier à souhaiter l'arrivée de nouvelles immigrations. Mais, en même temps, notre pays (c'est vrai aussi des autres pays européens concernés, mais autrement) a vu sa « machine à intégrer » (qui a relativement bien fonctionné pendant plusieurs décennies) se « gripper » du fait des modifications de notre appareil de production et du marché de l'emploi qui sont survenues durant les années 1980 et qui ont produit un chômage massif dont nous ne sommes toujours pas parvenus à sortir. Aujourd'hui, à cause de toutes les difficultés d'intégration et de « convivance » qui surgissent dans la vie quotidienne des gens, beaucoup voudraient que soit mis un point d'arrêt à l'arrivée de nouveaux groupes immigrés, qu'il s'agisse de candidats au regroupement familial, de demandeurs d'asile, ou d'autres catégories de migrants. Nous nous trouvons ainsi dans une situation où les choix sont difficiles à assumer pour les responsables politiques. En effet, comment concilier les besoins de notre démographie et de notre économie en nouvelles populations jeunes avec les attitudes de rejet des migrants « du Sud » que l'on constate dans la société ?

L'actuel ministre de l'Intérieur, Monsieur Sarkozy, a tenté une réponse, qui s'est notamment traduite par une « x^{ième} »

modification de la réglementation concernant l'entrée et le séjour des étrangers (cette réglementation est certainement celle qui a connu jusqu'ici le plus grand nombre de transformations depuis l'ordonnance de 1945 qui en constitue le socle). Une politique que le gouvernement a lui-même synthétisée dans cette formule choc qui ne manque pas de faire débat et qui a tout particulièrement fâché les peuples et les Etats du Maghreb et de l'Afrique Noire francophone : « une immigration choisie et non plus une immigration subie ».

Cette idée de « l'immigration choisie » n'est pas scandaleuse en soi si on lui donne un contenu respectable. Le Canada fonctionne depuis des années avec ce principe. Pour obtenir le droit d'entrée et de s'installer sur le territoire canadien, les candidats à l'immigration doivent faire valoir ce qu'ils sont en mesure d'apporter en positif au pays dans lequel ils souhaitent venir : compétences professionnelles, dynamisme, adhésion aux valeurs majoritaires de l'Etat et de la société canadiennes. Ils doivent accumuler un certain nombre de « points » qui donnent droit, ou non, à l'entrée sur le sol du Canada. Tous connaissent dès le départ la « règle du jeu », et il semble que les critères « ethniques » (pour ne pas dire « raciaux » ou « racistes ») n'entrent pas (trop) en ligne de compte. Mais ce n'est pas cela qui a été entendu et compris dans l'annonce de la politique gouvernementale de Messieurs Sarkozy et de Villepin. La plupart des gens ont compris (à tort ou à raison ?) : « Stop aux immigrations massives de l'Afrique, Noire ou Blanche, et bienvenue aux immigrations de l'ex-Europe de l'Est ! ». Ou encore « Halte aux immigrés pauvres, et bienvenue à la fuite des cerveaux venus d'ailleurs ! »

La politique de l'immigration va, de toute évidence, se retrouver au cœur de la prochaine campagne des élections présidentielles. On peut craindre que cette dernière soit le cadre des pires dérives démagogiques, en un domaine où les gens réagissent souvent avec leur affectivité davantage qu'avec leur raison. Aussi aimerait-on que les responsables politiques aient le souci, non pas de « coller » aux « émois » de l'électorat, mais aient davantage le souci de conduire une réflexion qui aurait pour questionnement central : « Peut-on avoir une politique de l'immigration qui soit à la fois juste et efficace ? »

Il est légitime et responsable pour un gouvernement de vouloir gérer les entrées d'étrangers en France : cela fait d'ailleurs partie du droit souverain de tout Etat. Mais sur quelle base asseoir une politique migratoire ? Sur la base des seuls besoins de la société française, et notamment de ceux de son économie, sans prendre en compte les besoins d'autres pays auxquels nous sommes liés par l'histoire ou la géographie ? Peut-on, notamment, prendre le risque d'encourager encore plus, à notre seul bénéfice, la « fuite des cerveaux » dont souffrent tant de pays en voie de développement ?

Il est sans doute légitime, aussi, pour les responsables d'une nation, de désirer que les nouveaux « entrants » soient des gens qui acceptent le fonctionnement général de la société, ses règles démocratiques, ses valeurs de tolérance et de pluralisme... Mais comment peut se faire le discernement ? Sur la base de quels critères ? L'origine géographique ? La couleur de la peau ? La religion ou l'absence de religion ? Le bagage culturel (alphabétisation) ou intellectuel ?

Il existe un trafic d'êtres humains à l'échelon international, des groupes mafieux qui organisent dans un but très lucratif des passages clandestins de frontières. Il existe aussi des « migrations de voyous ». Mais l'immense majorité des migrants ne sont pas des délinquants ou des criminels : simplement des hommes et des femmes qui cherchent une meilleure vie, pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Tentant l'émigration, ils font ce que des millions d'êtres humains ont fait auparavant dans l'histoire (et, parmi eux, certains de nos ancêtres et ascendants). Est-il, par conséquent, moralement légitime d'entretenir un discours de « criminalisation » de ces candidats à l'immigration ? Criminaliser la pauvreté est-il acceptable ? Et si on veut concilier lutte contre l'immigration clandestine et respect des personnes, ne faudrait-il pas que notre pays ait le souci d'avoir des « instruments » de reconduite (en forces humaines, en lieux de rétention, etc.) qui soient respectueux des personnes, qui ne les violentent pas, ne les humilient pas, ne les fassent pas vivre plusieurs semaines dans des espaces indignes d'un pays riche qui se réclame de la philosophie des Droits de l'Homme tels que sont nos actuels « centres de rétention » ?

Parmi les étrangers en situation de séjour irrégulier en France, on compte beaucoup de personnes venues rejoindre d'autres membres de leur famille dans un « regroupement familial sauvage », faute d'avoir pu réunir les conditions d'un regroupement légal. On trouve, aussi, beaucoup de déboutés du droit d'asile présents (au départ légalement) depuis déjà plusieurs années sur le sol de notre pays. Reconduire ces personnes est souvent très difficile, voire impossible. Soit parce que ces gens ont ici de réels liens

IMMIGRATION : EN FINIR AVEC LA « POLITIQUE SPECTACLE »

humains, particulièrement des enfants scolarisés. Soit parce qu'on n'est jamais totalement certain que la vie ou la liberté de ces gens ne sera pas menacée en cas de retour forcé dans leur terre d'origine. Soit parce que l'Etat ne dispose pas des moyens nécessaires (en hommes et en locaux) pour assurer toutes les reconduites qu'il voudrait. Dans une telle situation, a-t-on raison de préférer laisser ces gens dans l'illégalité, plutôt que de les régulariser ? Durant l'été, les services des Préfectures ont ainsi reçu quelque vingt-cinq mille demandes de régularisation de la part de familles en situation de séjour irrégulier ayant des enfants scolarisés en France. Avant même l'examen de leurs dossiers, le ministre de l'Intérieur a déclaré que seulement quelques six mille familles seraient régularisées. Ce qui signifie le renvoi dans l'illégalité, la marginalité, la pauvreté de quelque vingt mille autres familles qu'il est matériellement impossible de reconduire. Qui profite de cette situation ? Ni la France, ni ces pauvres gens...

D'autres questionnements mériteraient d'être évoqués. Citons en encore un : comment avons-nous (ou non) le souci d'une politique de l'immigration soucieuse de construire la paix entre les peuples ? Comment, tout particulièrement, tenons-nous compte de nos responsabilités historiques ? La plupart des populations immigrées qui sont en France proviennent, en effet, de notre ancien empire colonial. Leur présence est donc un peu le résultat d'un « effet boomerang » de notre histoire coloniale. Sommes-nous capables de voir ces migrants du Maghreb ou de l'Afrique Noire (ou encore de l'ex-Indochine) comme des atouts pour une politique de paix et de coopération avec leurs pays d'origine ? Nous croyons-nous capables de construire notre politique d'immigration en concertation et en coopération avec ces pays, leurs gouvernements mais aussi leurs sociétés civiles ? Jusqu'à présent ce ne fut pas le cas.

Christian DELORME